

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 12 (1867)  
**Heft:** 13

**Rubrik:** Nouvelles et chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

guerre souterraine ancienne et moderne, de donner un tableau sommaire des cas marquants d'emploi de mines dans les divers sièges, soit pour l'attaque soit pour la défense. L'auteur a parfaitement atteint son but.

Cette esquisse raconte brièvement et dans un style clair et précis 102 cas d'opérations minières, depuis le siège de Calcédoine par Darius, 520 ans avant Jésus-Christ, jusqu'à la prise de Sébastopol en 1855. Il serait sans doute aussi intéressant qu'utile de compléter cette collection par les faits militaires de ce genre que fournit en assez grand nombre la récente guerre d'Amérique.



## NOUVELLES ET CHRONIQUE.

La visite de l'empereur Alexandre à Paris vient d'être pour notre illustre compatriote, le général Jomini, qui vit dans la retraite à Passy depuis plusieurs années, l'occasion d'une brillante distinction. L'auguste monarque lui a remis le grand cordon de St-André, le plus élevé des ordres russes, en l'accompagnant d'un rescrit impérial des plus flatteurs pour son aide-de-camp nonagénaire. Voici la traduction de cette pièce :

« *A notre aide-de-camp général d'infanterie baron Henri Jomini.*

« Plus d'un demi-siècle s'est écoulé depuis que feu l'empereur Alexandre I<sup>er</sup>, en juste considération de vos services distingués, vous a nommé son aide-de-camp général.

« Etant resté en cette même qualité auprès de mon père d'impérissable mémoire et de notre personne, vous avez continué avec le même zèle et la même distinction à servir le trône et la patrie.

« Désirant vous témoigner notre invariable bienveillance, nous vous nommons chevalier de notre ordre St-André dont les insignes sont ci-joints, vous ordonnant de vous en revêtir et de les porter suivant les règlements.

« Nous demeurons avec notre bienveillance impériale,

« Votre affectionné, (Signé) ALEXANDRE.

« Fait à Paris, le 25 mai (6 juin) 1867. »

A cette occasion, qu'il nous soit permis de relever deux erreurs commises par plusieurs journaux suisses, notamment le *Journal de Genève*, la *Gazette de Lausanne* et la *Patrie*.

« En 1815, disent ces feuilles, le général Jomini entra à Paris avec l'empereur Alexandre I<sup>er</sup>, auquel il était attaché comme officier d'état-major. »

C'est, nous le répétons, une erreur. Jomini suivit effectivement l'empereur Alexandre en France, jusqu'à Langres; mais, prévoyant l'entrée inévitable des alliés à Paris, il lui répugnait d'entrer à main armée dans la capitale du pays où il avait fait ses premières armes,

où il avait tous ses amis. Dans ces conjonctures, Jomini se décida à demander une audience à l'empereur, et lui tint à peu près ce langage :

« Sire, à Weimar, j'eus l'honneur de prier Votre Majesté de me  
« dispenser de suivre l'armée si elle pénétrait en France, et vous approu-  
« vâtes le sentiment qui me dictait cette résolution. Si je suis revenu  
« à Francfort, Votre Majesté sait que l'invasion de la Suisse en fut la  
« cause, mais je ne pris aucune part à la guerre.... Vous allez entrer  
« à Paris. Or, je ne voudrais pas assister à cette entrée triomphale,  
« par la même raison qu'en 1812 je suis resté d'abord à Wilna, puis  
« à Smolensk, pour ne pas entrer à Moscou ou à St-Pétersbourg, quand,  
« depuis 1810, vous m'aviez nommé votre aide-de-camp. Votre Ma-  
« jesté ne saurait blâmer de pareils sentiments, et elle ne verra dans  
« la permission que je lui demande de me retirer en Suisse, qu'une  
« démarche honorable. » (1)

L'empereur lui répondit qu'il ne pouvait qu'approuver une délicatesse toute naturelle et appuyée sur des motifs aussi plausibles. Le général Jomini partit donc dès le lendemain pour la Suisse, et passa quelques temps dans sa ville natale et dans la Suisse allemande.

Les susdits journaux disent encore que : « *Après l'archiduc Charles* c'est le général Jomini qui a publié les meilleurs écrits sur l'art de la guerre. » Nous estimons que c'est là aussi une erreur. Quelque haute opinion qu'on puisse légitimement avoir des ouvrages de l'archiduc Charles, ouvrages vraiment remarquables et auxquels le général Jomini a été le premier à rendre pleine justice, il est certain que le *Traité des grandes opérations*, complété plus tard par l'*Histoire critique des guerres de la Révolution*, et par le *Précis de l'art de la guerre*, forme un ensemble bien plus complet quoique moins minutieux que les publications du célèbre prince autrichien, et le dit *Traité* les a en outre devancées de douze à quinze années. (Voir aussi sous ce rapport l'ouvrage cité plus haut, 2<sup>me</sup> partie.)

Une autre satisfaction de grand prix pour notre éminent concitoyen n'a pas tardé à se joindre à celle mentionnée ci-dessus. Son fils cadet, conseiller d'État et attaché au ministère des affaires étrangères de l'empereur de Russie, qui a accompagné le prince Gortschakoff à Paris, a reçu de l'empereur Napoléon III la plaque de grand officier de la Légion d'honneur. Cette haute faveur, faite à un homme distingué du reste par son propre mérite, prouve aussi que le successeur

(1) Voir l'ouvrage : *le général Jomini, sa vie et ses écrits*, par F. Lecomte. 1 vol. in-8° avec atlas. Tanera, éditeur. Paris 1861.

du grand capitaine a conservé quelque sentiment de justice et de bienveillance pour l'ancien chef d'état-major de Ney, si cruellement traité par Berthier en 1813, et sur le compte duquel l'opinion publique fut si longtemps abusée en France.

---

**France.** — On lit dans le *Moniteur de l'armée* du 16 juin :

« Par décision impériale du 8 juin 1867, rendue sur la proposition du ministre de la guerre, et dans le but de récompenser les services rendus au Mexique par les officiers servant au titre étranger, ont été admis dans les cadres français pour prendre rang dans leurs grades actuels, à dater de ce jour, les officiers désignés ci-après, qui ont sollicité cette récompense, savoir : MM. Vitalis, capitaine ; Aubry, id. ; Trog, id. ; Cartier d'Aure, id. ; Stocker, sous-lieutenant ; Cérésolle, id. ; de Cetto, id. ; de Schreiber, id. ; de la Tour Randon, id. ; Heislitz, id. »

**Algérie.** — *Mascara, 10 juin.* Extrait d'une correspondance particulière d'un officier du régiment étranger :

« Nous attendons notre général inspecteur de Beaufort d'Hautpoul. Aussi on travaille. Le régiment est superbe : 4 bataillons à 1200 hommes chacun *sous les armes*.

« Des compagnies de grenadiers qu'il vous faudrait voir ! et tout cela a fait ses 1500 lieues et plus au Mexique, du Pacifique au golfe du Mexique, d'Acapulco au Rio Grande. Aussi gare de dessous si on les lâche sur les Prussiens au printemps, comme il faut l'espérer !

« Le recrutement marche toujours et nous ne savons plus où loger les hommes. J'ai 200 hommes dans ma compagnie, dont 2 escouades sous les grandes tentes, par manque de place. Nous avons les évolutions de ligne deux fois la semaine ; les autres jours écoles de bataillon et de tirailleurs ou marches-manceuvres avec sac au dos et musique en tête. »

**Vaud.** — Le Conseil d'Etat a nommé :

Le 7 juin 1867, M. *Golay*, Vincent, au Sentier, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de chasseurs de gauche du 46<sup>e</sup> bataillon E.

Le 15 juin, MM. *Bally*, Jules-Victor, à Boussens, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de chasseurs de gauche, 9<sup>e</sup> bataillon R. C. ; *Chausson*, Ls, à Rennaz, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant du centre n<sup>o</sup> 3, 46<sup>e</sup> bataillon E.

Le 18 juin, M. *Reymond*, Auguste, à l'Abbaye, médecin-adjoint avec grade de 1<sup>er</sup> sous-lieutenant.

---

## ANNONCE.

---

Il vient de paraître chez TANERA, éditeur à Paris, et chez les principaux libraires de la Suisse, ainsi qu'à l'imprimerie PACHE, Cité-derrière, à Lausanne :

# GUERRE DE LA SÉCESSION

ESQUISSE DES ÉVÉNEMENTS MILITAIRES ET POLITIQUES DES ÉTATS-UNIS,  
DE 1860 à 1865

PAR  
FERDINAND LECOMTE  
colonel fédéral suisse.

3<sup>e</sup> et dernier volume, avec une carte. — Prix : 5 fr.

---

LAUSANNE. — IMPRIMERIE PACHE, CITÉ-DERRIÈRE, 3.